



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ED 2118/11

5 août 2011
Original : anglais

F

**Groupe de travail spécial sur le Forum
consultatif sur le financement dans le
secteur du café**

**Gérer le risque de volatilité des prix du café
vert – préparatifs pour septembre 2011**

1. A sa 106^e session en mars 2011, le Conseil a décidé que le sujet abordé lors des réunions de l'OIC de septembre 2011 serait "Gérer le risque de volatilité des prix du café vert". Le Conseil a également décidé de créer un Groupe de travail spécial chargé de faciliter la préparation d'un énoncé des problèmes ou questions de façon à préciser davantage le sujet et d'identifier la méthodologie à utiliser et les personnes ayant les compétences nécessaires pour examiner le sujet.
2. Les Membres suivants ont participé au Groupe, qui était ouvert à tous les Membres intéressés et fonctionnait par courrier électronique : Membres exportateurs : Brésil, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Équateur, Kenya, Mexique et Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Membres importateurs : Union européenne et États-Unis. Le Président du CCSP a également participé au Groupe qui était présidé par M. Michael Wheeler (Papouasie-Nouvelle-Guinée).
3. A l'issue de consultations, un document contenant un énoncé des problèmes et la méthodologie a été établi et est joint à la présente. Le Directeur exécutif par intérim prendra contact avec les experts identifiés par le Groupe et les invitera à participer à des discussions sur ce sujet le 27 septembre 2011 dans l'après-midi, pendant la 107^e session du Conseil.

**Groupe de travail spécial sur le Forum consultatif
sur le financement dans le secteur du café**

**Gérer le risque de volatilité des prix du café vert -
Préparatifs pour septembre 2011**

Énoncé du problème

1. Le marché mondial du café est soumis à une forte volatilité et les prix du café vert sont souvent imprévisibles, ce qui rend difficile toute planification de la production par les producteurs. Bien que des instruments axés sur le marché existent pour atténuer et compenser le risque de prix, ces instruments sont à court terme et servent essentiellement aux grands exportateurs et acheteurs, parfois aux grands producteurs. L'utilisation par les petits et moyens producteurs est relativement limitée car la faible connaissance et sensibilisation à ces instruments, les obstacles réglementaires et institutionnels et le prix de ces instruments, en particulier ceux utiles en matière de planification à long terme et de solvabilité, sont des obstacles importants à l'accès à ces outils.

2. A la lumière de ces obstacles, quels sont les mécanismes, outils ou stratégies qui existent ou qui pourraient être élaborés ou améliorés, pour aider les petits et moyens producteurs à gérer le risque de volatilité des prix du café vert ? Quels sont les difficultés pour chacun des mécanismes et comment ces difficultés peuvent-elles être surmontées pour rendre les outils/stratégies plus accessibles et utiles pour les petits et moyens producteurs ?

3. Comme point de départ de cette discussion, les participants sont invités à examiner, entre autres, les outils, stratégies et mécanismes ci-après :

- options de gestion des risques simples, bon marché, à long terme et axées sur le marché, pour les producteurs et les acheteurs ;
- autres possibilités/stratégies de couverture/assurance ;
- possibilités de contrats directs/à long terme entre producteur et (torréfacteur/importateur) ;
- regroupement des producteurs en coopératives ou associations ;
- nouveaux modèles d'entreprises.

4. Un résultat de cette discussion pourrait être d'identifier des mécanismes ou des outils spécifiques qui mériteraient une analyse plus approfondie et de servir de sujet de discussions plus ciblées dans les forums consultatifs à venir.

Méthodologie

5. On envisage que le Groupe de travail spécial invite plusieurs experts (probablement pas plus de cinq) pour traiter les sujets, chacun faisant une présentation de 15 minutes au plus. La discussion sera animée par un modérateur qui pourra être le Président du Groupe. Les orateurs seront informés à l'avance de façon à s'assurer qu'ils savent qu'ils vont engager une discussion et non faire une simple présentation. L'animateur devra encourager les Membres, les observateurs et les invités présents à participer. Les experts sélectionnés devront venir de milieux divers et avoir des expériences différentes, être de bons communicateurs et être prêts à engager un dialogue avec d'autres intervenants et participants afin de contribuer à une discussion animée.